Litige vente immobilière

Bonjour,

Dans le cadre d'un litige de vente immobilière pour un terrain, l'acheteuse potentielle, souhaitant des dommages et intérêt, m'a transmis une facture de son maitre d'?uvre, dont je doute de la véracité.

J'ai adressé un mail a cette personne le 7 Mars pour lui signifier que le bornage du terrain allait être revu et que le prix restait a déterminé.

Compte tenu que c'est une situation qui ne lui convenait pas, elle m'a adressé un mail demandant des dommages et intérêt dont une facture de son maitre d'oeuvre, datée du 8 Mars et qui plus est net à payer. Cette facture mentionne la facturation de "Etude de travaux de maison individuelle" pour un montant de 3600 euros. A noter que la personne n'a même pas encore signé de compromis de vente pour le terrain, donc encore moins déposé de permis de construire. De mon côté, je doute fort que des tel frais peuvent être facturé par un maitre d'oeuvre même avant que le permis de construire soit déposé, je suspecte donc une fausse facture de complaisance.

Pouvez vous me donner votre avis sur le sujet ?

Merci d'avance pour votre aide,